



## Fiches de sensibilisation

# Fiches d'activités générales pour découvrir la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH)

## LES ARTICLES DE LA DUDH

**OBJECTIFS :** Découvrir les articles de la DUDH de manière ludique et empirique.

**NIVEAU :** À partir de la 1<sup>ère</sup> secondaire

**DURÉE :** 30 minutes.

**Déroulement :**

- Expliquez aux participants qu'ils vont devoir déambuler à travers la pièce.
- Vous annoncerez alors un chiffre compris entre 2 et 5.
- Les participants devront former des groupes du nombre de personnes annoncé.
- Vous citerez alors un mot en lien avec la DUDH.
- Les participants devront discuter avec leur groupe de ce que ce mot évoque pour eux.
- Une fois la discussion terminée, indiquez aux participants à quel droit de la DUDH ce mot correspondait.

**Mots à annoncer :**

- 1) Liberté (article 3) ;
- 2) Égalité (articles 1 et 2) ;
- 3) Voyager (article 13) ;
- 4) Foi (article 18) ;
- 5) Culture (article 27) ;
- 6) Affaires publiques (article 21) ;

**Mots supplémentaires :**

- 7) Vie (article 3) ;
- 8) Vie privée (article 12) ;
- 9) Éducation (article 26) ;
- 10) Exprimer ses opinions (article 19) ;
- 11) Loisirs (article 24) ;
- 12) Santé (article 22) ;
- 13) Procès équitable (article 10) ;
- 14) Pauvreté (article 25).

## LES DROITS DANS LA PRESSE

**OBJECTIFS :**

- Découvrir la DUDH et son application dans la vie quotidienne.
- Savoir lire et comprendre des articles, et les replacer dans un contexte lié aux droits humains
- Acquérir un sens critique envers les récits journalistiques et les médias

**NIVEAU :** À partir de la 3<sup>ème</sup> secondaire

**DURÉE :** 2 X 50 minutes, ou plus selon la taille de votre classe.

**Déroulement :**

1. **Les participants sont divisés en petits groupes.** Chaque groupe reçoit un journal, ou les pages d'un journal et quatre grandes feuilles de papier (ou affiches).
2. **Chaque groupe recherche des articles** dans le journal et les regroupe sous ces catégories (une catégorie par affiche) :
  - A. Les droits humains respectés**  
(Exemple : liberté d'expression : le fait même que différents avis peuvent s'exprimer dans le pays, que la presse soit libre – liberté d'opinion ou de religion : certains articles pourraient évoquer le respect des autres cultures ou croyances...).
  - B. Les droits humains non appliqués / niés**  
(Exemples de discriminations, d'atteintes au droit d'asile, au droit à un procès équitable, à la protection contre la torture...)
  - C. Les droits humains protégés**  
(Exemple : création d'un programme d'aide aux populations défavorisées, libération d'un prisonnier d'opinion, procès contre des responsables de violations des droits humains...).
  - D. Les droits humains en conflit**  
(Exemple : conflit entre certaines coutumes culturelles et religieuses avec le droit au mariage ou avec la protec-

tion contre la torture ; conflit entre les droits à la propriété et le droit au logement ; conflit entre le droit à la vie privée et la liberté d'information,...).

Les élèves devraient être invités à analyser non seulement les articles de fond (reportages, interviews, chroniques, cartes blanches, éditorial...) mais aussi d'autres éléments comme les petites annonces et les publicités. Aidez vos élèves à découvrir sous un nouveau regard des choses qui leur paraissent évidentes, mais qui sont en fait l'expression de leurs droits dans la vie quotidienne. Insistez sur le fait que dans certains pays, l'application de ces droits n'est pas si évidente.

Exemples : la langue du journal lui-même illustre le droit à la langue et la culture (trouver des exemples de journaux écrits pour des minorités linguistiques en Belgique); les publicités peuvent illustrer le droit à la propriété privée, l'agenda culturel ou les articles sur le sport peuvent être liés avec le droit aux loisirs,...

**3. Demandez aux participants d'identifier les articles** de la DUDH en rapport avec leurs coupures de presse et d'écrire les numéros sur ou à côté de l'article découpé.

**4. Un porte-parole de chaque groupe explique le choix du groupe.**

#### **Suite de la discussion :**

1. Quelles sont les catégories les plus faciles à trouver ? Plus difficiles ? Pourquoi ?
2. Certains articles de la DUDH reviennent-ils plus souvent que d'autres ? Certains pas du tout ? Pourquoi ?

#### **Activités :**

1. Demandez aux participants de comparer la couverture des mêmes événements dans différents journaux et / ou de différents médias (par exemple, radio, magazines, TV).
  - A. Quelles différences peuvent-ils observer dans l'importance accordée à l'histoire ?
  - B. Existe-t-il plusieurs versions d'un même événement ?
2. Demandez aux participants de regarder un journal à la télévision et de noter les sujets couverts, et le temps accordé à chaque sujet.
  - A. Comparez vos résultats. Quelles conclusions pouvez-vous tirer sur les priorités, compte tenu de divers sujets couverts à la télévision?

## **LA LISTE DE MES DROITS HUMAINS**

**OBJECTIFS :** Après l'animation, les élèves seront capables de :

- présenter le sujet des droits humains
- avoir une compréhension de la nature et de l'étendue des droits humains et se les approprier
- comprendre la signification du terme «droits humains»
- présenter la DUDH et d'autres documents des droits humains, ainsi que certaines des Lois de Nuremberg

#### **Compétences liées au savoir-faire et au savoir-être :**

- développer le sens de l'écoute et répondre à l'opinion d'autrui
- capacité de négociation et de consensus

**NIVEAU :** à partir de la 3<sup>ème</sup> secondaire

**DURÉE :** 1 à 2 heures pour chaque activité, selon le niveau des élèves, et leur degré de participation. (Il est possible d'étendre ou d'éliminer certaines étapes des activités, en fonction de la quantité de temps disponible et du niveau de maturité des élèves).

#### **Activité 1:**

#### **Quel est ton avis?**

#### **Matériel :**

- Un ensemble de «Cartes de décision» pour chaque groupe de 3 à 5 joueurs. (Les cartes de décision sont énumérées ci-dessous.)
- Un plateau de jeu, sur une grande feuille de papier épais, contenant trois rectangles :
  - le rectangle au centre est titré : DANS TOUS LES CAS ;
  - le second rectangle à gauche est titré : DANS LA PLUPART DES CAS ;
  - le troisième rectangle à droite est titré : DANS CERTAINS CAS ;
- Une grande feuille de papier pour chaque groupe et des marqueurs : les groupes y écriront leurs listes de droits ;
- Des blocs-notes pour y noter des réflexions personnelles.

#### **Les cartes de décision :**

1. Tuer est une erreur.
2. On ne peut pas utiliser quelqu'un d'autre comme un esclave.
3. Après un certain âge, les gens devraient être en mesure d'épouser la personne de leur choix.
4. Les gens devraient être autorisés à dire ou à écrire ce qu'ils souhaitent.
5. Toutes les personnes devraient être traitées également, quel que soit leur sexe, leur apparence, ou le pays dont ils viennent.
6. Les gens en prison devraient être informés de la raison pour laquelle ils sont détenus.
7. Les gens devraient être autorisés à critiquer le gouvernement.
8. Les gens devraient être autorisés à parler et à répondre à toute personne.
9. On ne peut pas forcer une personne à travailler.
10. La personne accusée d'un crime doit être jugée par quelqu'un qui n'a rien à voir avec l'affaire.
11. Les gens devraient être autorisés à se déplacer et à quitter leur pays s'ils le souhaitent.
12. Les lettres et les appels téléphoniques privés ne doivent pas être interceptés.
13. Les gens devraient être autorisés à choisir, ou à ne pas choisir, les croyances religieuses qu'ils souhaitent.
14. Toutes les personnes ont le droit d'appartenir à un pays.
15. Toutes les personnes ont le droit à l'aide médicale lorsqu'ils sont malades.
16. Toutes les personnes ont un droit à l'éducation. Les parents ont le droit de choisir le genre d'éducation à

donner à leurs enfants.

#### Jouez le jeu :

**Étape 1 :** Donnez à chaque groupe de 3 à 5 joueurs un jeu de cartes. [Note: Avec un nombre impair de joueurs, il est plus facile de parvenir à un consensus.] Une personne dans le groupe distribue toutes les cartes. Ce n'est pas grave si certaines personnes obtiennent plus de cartes que d'autres.

**Étape 2 :** Sans en parler à quelqu'un d'autre, chaque personne lit ses cartes et les place sur le plateau (avec le texte visible). Par exemple, si une des cartes dit : «la torture est inacceptable» et que la personne estime que la torture est mauvaise dans tous les cas, il devrait mettre cette carte devant le rectangle du centre. S'il estime que la torture est inacceptable dans la plupart des cas, il place la carte devant le rectangle de gauche. S'il pense que la torture n'est inacceptable que dans certains cas, il place sa carte devant le rectangle de droite.

**Étape 3 :** Lorsque tout le monde dans le groupe a décidé où placer ses cartes sur le plateau, toujours sans parler, tout le monde regarde de près les cartes placées par les autres membres du groupe. Si un joueur estime qu'une carte a été placée dans le mauvais rectangle, il retourne la carte de sorte que le texte soit face contre le plateau.

**Étape 4 :** Lorsque tout le monde a eu l'occasion d'examiner chacune des cartes sur le plateau, les cartes qui sont toujours à l'endroit, avec le texte visible, sont celles sur lesquelles le groupe est d'accord.

**Étape 5 :** Le groupe doit maintenant tenter de parvenir à un consensus sur l'endroit où chacune des cartes retournées devrait aller. (Dans chaque cas, le groupe pourrait vouloir savoir qui a placé la carte dans cette section et qui l'a retournée.)

**Étape 6 :** Les cartes placées au centre représentent les droits que le groupe estime devoir s'appliquer à tout le monde - peu importe qui ils sont, quel que soit leur âge, le sexe, la religion, etc - en toutes circonstances. Il s'agit donc de la liste des droits humains de ce groupe. Chaque groupe doit présenter cette liste de droits sur une grande feuille de papier.

**Étape 7** (peut être passée si le temps est trop court, ou peut se faire après l'étape 9) : Chaque groupe désigne maintenant un représentant qui se déplace dans un autre groupe. Il participe à la discussion du nouveau groupe et éventuellement l'amène à rajouter certains droits dans sa liste, après argumentation.

**Étape 8 :** Chaque groupe doit maintenant partager sa liste révisée avec les autres groupes. Le jeu peut se terminer ici ou passer à l'étape 9; si l'étape 9 est incluse, il vaut mieux attendre la fin de l'étape 9 avant de partager toutes les listes.

**Étape 9 :** Le groupe examine maintenant les cartes restées dans les deux autres rectangles («dans la plupart des cas» et «dans certains cas») et examine la formulation de ces cartes, et recherche une façon de reformuler ces droits avec d'autres mots de sorte que ces cartes puissent aussi être

placées au centre («dans tous les cas»). Les droits déplacés au centre sont également ajoutés à la liste des droits humains.

**Étape 10 :** Après que les groupes aient partagé leurs listes, la DUDH (dans sa version simplifiée) est présentée. Les élèves peuvent maintenant comparer leurs droits avec ceux énoncés dans la DUDH.

**Variation 1 :** Comparez la liste avec un autre texte juridique sur les droits humains, comme la Convention européenne des droits de l'homme ou la Convention relative aux droits de l'enfant.

**Variante 2 :** Appliquez le jeu au respect des droits humains à l'école. La procédure pour le jeu est la même, mais l'ensemble des cartes devrait contenir des phrases appropriées sur l'organisation et l'administration de l'école.

#### POUR ALLER PLUS LOIN

Au Festival international de la tolérance, qui eut lieu dans l'ancien camp de concentration nazi de Terezin (République tchèque), ce jeu a été adapté à l'analyse des droits violés dans ce camp. Vous pouvez le faire dans votre classe en partant de certaines des Lois de Nuremberg.

#### Activité 2 :

#### Plus jamais ça !

**Étape 1 :** Donnez à chaque élève une copie des extraits suivants:

##### Les lois adoptées par les nazis contre les Juifs allemands en 1933-35

Allemagne, février 1933 : des lois d'exception sont adoptées visant à empêcher les gens d'agir contre les intérêts du pays». Elles permettent à la police ou à l'armée de fouiller les maisons et de censurer tout écrit ou discours critiquant le pouvoir. La peine de mort est appliquée pour toute personne reconnue coupable d'avoir mis le feu à un bâtiment, endommagé les chemins de fer, ou comploté contre le gouvernement.

Mars 1933 : Les Juifs n'ont pas le droit de faire partie de jurys.

Avril 1933 : Aucun Juif ne peut travailler au sein du gouvernement. Aucun Juif ne peut entrer dans la police. Aucun Juif ne peut travailler dans les tribunaux. Aucun Juif ne peut travailler comme médecin ou dentiste dans un hôpital.

Juin 1933 : Les Juifs ne sont pas autorisés à entrer dans les cinémas, les théâtres ou les galeries d'art, ni dans les salles de sport.

Juillet 1933 : Le parti nazi devient le seul parti autorisé en Allemagne. Toute personne qui tente de former un autre parti politique sera condamné à trois ans de prison.

Septembre 1933 : Les gens ne peuvent hériter de terres

agricoles que s'ils peuvent prouver qu'il n'y a pas de sang juif dans leur famille (en remontant aussi loin que 1800).

Septembre 1935 : Tout mariage ou relations sexuelles entre les Juifs et les autres Allemands, sont interdits.

Novembre 1935 : Les Juifs ne sont pas autorisés à voter.

**Étape 2 :** Demandez à chaque élève de lire cette liste de lois et de souligner celles qui violent un des droits fondamentaux qu'il a inscrit dans sa liste.

(**Note :** Certains élèves pourraient faire remarquer que, dans la suppression de nombreux droits humains, les nazis sont restés en conformité avec la loi allemande. Ils ont adopté légalement de nouvelles lois qui nient les droits humains fondamentaux. Expliquer la différence entre légalité et légitimité.)

**Étape 3 :** Demandez aux élèves de comparer et discuter de leurs listes.

## LES CATÉGORIES DE DROITS

**OBJECTIFS :** Mieux comprendre les catégories de droits de la DUDH de manière ludique et empirique.

**NIVEAU :** À partir de la 1<sup>ère</sup> secondaire

**DURÉE :** 30 min.

- Divisez les participants en groupes de quatre.
- Donnez à chaque groupe une copie de la DUDH simplifiée et un exemplaire du triangle (voir les fiches).
- Demandez aux participants de répartir leurs cartes en trois piles et de les placer sur la partie du triangle appropriée, selon ce à quoi servent les droits en question :
  - Garantir la sécurité ;
  - Satisfaire les besoins ;
  - Permettre de participer.

ou en fonction des générations de droits :

- Droits de la première génération : les droits civils et politiques. Issus du siècle des Lumières, ils sont fondés sur l'idée de liberté individuelle (liberté d'opinion, de presse, d'association, de religion,...) ;
- Droits de la deuxième génération : les droits économiques, sociaux et culturels. Ce sont les droits fondés sur l'idée de l'égalité (droit au travail, à la sécurité sociale, à un logement décent, à l'aide sociale, à la santé, à la culture, à l'éducation) ;
- Droits de la troisième génération : ces droits sont fondés sur l'idée de solidarité et impliquent des obligations d'agir pour l'ensemble de la communauté internationale (droit à la paix, droit au développement, droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, droit à un environnement sain, respect du patrimoine de l'humanité,...). Tous ces droits ne figurent pas dans la DUDH mais ont été codifiés dans d'autres conventions internationales.

### Variante :

- Séparez la salle en trois zones correspondant aux catégories ci-dessus.
- Citez un article de la DUDH. Les participants doivent courir se placer dans la zone correspondante.
- Une fois l'exercice terminé, soulignez qu'il existe de nombreuses manières de classer les droits humains. L'utilisation de ces trois catégories en est une, assez courante. Ces catégories doivent avoir été écrites sur le tableau à feuilles mobiles ou sur un transparent avant la séance.

**Les droits civils et politiques :** ces droits sont liés à la liberté et comprennent les droits à la vie, à la liberté et à la sécurité de sa personne ; le droit de ne pas subir de torture ni d'esclavage ; le droit de participer à la vie politique ; la liberté d'opinion, d'expression, de pensée, de conscience et de religion ; et la liberté d'association et de réunion.

### SITES INTERNET

- Film d'animation sur la DUDH : les 30 articles présentés en petits clips, très attrayant ! Voir sur <http://www.amnestyinternational.be/doc/rubrique1399.html?archives=2008-06>
- Comprendre les droits humains : tout ce qu'il faut savoir pour bien comprendre les droits humains. Essentiel et facile à comprendre, même pour les jeunes. <http://www.amnestyinternational.be/doc/rubrique1565.html>
- Small places tour : Des musiciens sympathisants d'Amnesty comme The Edge (U2) ou Peter Gabriel, demandent aux artistes du monde entier de créer des chansons, des concerts ou des actions en faveur des droits humains, pour célébrer le 60<sup>ème</sup> anniversaire de la DUDH. [www.myspace.com/smallplacestour](http://www.myspace.com/smallplacestour)
- Site de l'ONU consacré à la DUDH <http://www.un.org/french/aboutun/dudh.htm>
- La Déclaration interactive : pour découvrir les différents articles de la DUDH par le jeu <http://www.un.org/cyberschoolbus/humanrights/f-declaration/index.asp>
- Les chroniques de Jean-Paul Marthoz consacrées au 60<sup>ème</sup> anniversaire de la DUDH, pour le journal *Le Soir* <http://www.amnestyinternational.be/doc/rubrique1494.html>
- Soutenez la Déclaration universelle des droits de l'homme : <http://www.everyhumanhasrights.org/> (anglais)
- The Elders : <http://www.theelders.org/> (anglais)
- Centre for Women's Global Leadership : <http://www.cwgl.rutgers.edu/> (anglais)
- Civicus : <http://www.civicus.org/new/default.asp> (anglais, français, espagnol)
- Haut-Commissariat aux droits de l'homme des Nations unies : <http://www.knowyourrights2008.org/> (anglais, français, italien)
- Le Hub : <http://hub.witness.org/fr> (anglais, français)
- Circle Up Now : <http://www.circleupnow.org/> (anglais)

# La DUDH simplifiée.

1. Tous les êtres humains sont libres et doivent être traités de la même manière.

2. Tous les êtres humains sont égaux malgré leurs différences, par exemple leur couleur de peau, leur sexe, leur religion, leur langue.

3. Tout le monde a le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité.

4. Personne n'a le droit de vous traiter comme un esclave, et vous n'avez pas le droit de réduire quelqu'un en esclavage.

5. Personne n'a le droit de vous faire du mal ni de vous torturer.

6. Tous les êtres humains sont égaux devant la loi.

7. La loi est la même pour tous et doit être appliquée à tous de la même manière.

8. Tout le monde a le droit de demander une aide juridique quand ses droits ne sont pas respectés.

9. Personne n'a le droit de te mettre en prison sans raison valable ni de t'expulser de ton pays.

10. Tout le monde a le droit à un procès équitable et public.

11. Tout accusé doit être présumé innocent tant que sa culpabilité n'a pas été prouvée.

12. Tout le monde a le droit de demander de l'aide si quelqu'un veut lui faire du mal, mais personne ne peut entrer chez une autre personne, ouvrir son courrier ni l'importuner, ainsi que sa famille, sans raison valable.

13. Tout le monde a le droit de voyager comme il le souhaite.

14. Tout le monde a le droit de quitter son pays et de demander protection à un autre pays s'il est persécuté ou menacé de persécutions.

15. Tout le monde a le droit d'appartenir à un pays.

Personne n'a le droit d'empêcher quelqu'un de changer de nationalité s'il le souhaite.

16. Tout le monde a le droit de se marier et de fonder une famille.

17. Tout le monde a le droit de posséder des biens.

18. Tout le monde a le droit de pratiquer sa religion et d'en suivre toutes les règles, ainsi que de changer de religion s'il le souhaite.

19. Tout le monde a le droit de dire ce qu'il pense et de donner et recevoir des informations.

20. Tout le monde a le droit de participer pacifiquement à des réunions et à des associations.

21. Tout le monde a le droit de choisir le gouvernement de son pays et de se présenter aux élections.

22. Tout le monde a droit à la sécurité sociale et doit avoir la possibilité de développer ses compétences.

23. Tout le monde a le droit de travailler en échange d'une rémunération équitable et dans un environnement sûr, ainsi que de participer à un syndicat.

24. Tout le monde a droit au repos et aux loisirs.

25. Tout le monde a droit à un niveau de vie suffisant et à des soins médicaux s'il est malade.

26. Tout le monde a le droit d'aller à l'école.

27. Tout le monde a le droit de participer à la vie culturelle de sa communauté.

28. Tout le monde doit respecter l'«ordre social» nécessaire pour que tous ces droits soient respectés.

29. Tout le monde doit respecter les droits des autres.

30. Personne n'a le droit de supprimer aucun des droits contenus dans cette Déclaration.

# Annexe 2 : triangles à photocopier ou à dessiner en format A3

